

Berne, 3.9.24

Le modèle tarifaire de CKW désavantage les producteurs d'énergie durable

L'association des producteurs d'énergie indépendants (VESE) est critique face au nouveau modèle tarifaire de la Centralschweizerische Kraftwerke AG (CKW), qui doit être introduit à partir du 1er janvier 2025. Avec une réduction de 40 % de la part des coûts de réseau par kilowattheure, combinée à une taxe de base fixe et à un tarif de réseau lié à la puissance, la VESE voit des inconvénients considérables pour les consommateurs finaux - en particulier pour les exploitants d'installations solaires.

Un modèle rigide qui désavantage les propriétaires d'installations solaires
Contrairement aux modèles tarifaires dynamiques qui s'adaptent à la charge effective du réseau, comme le tarif Vario du Groupe E, CKW mise sur un prix mensuel de la puissance de pointe. Cela signifie que les clients finaux doivent payer un supplément de puissance pour tout le mois en cas de charge élevée unique du réseau, comme par exemple l'utilisation simultanée de plusieurs appareils électriques. Ce supplément s'applique indépendamment du fait que la charge se produise à une pointe critique du réseau ou à un moment non critique.

Un exemple pratique illustre la problématique : si une voiture électrique est rechargée rapidement la nuit au début du mois, alors que la charge du réseau est déjà faible, et qu'elle provoque une pointe de 22 kW sur le réseau, le propriétaire paie 33 CHF de frais de réseau en plus du prix de l'énergie. Pour le reste du mois, il pourrait alors charger sa voiture à tout moment sans frais supplémentaires, même aux heures de pointe à midi. Cette structure tarifaire rigide ne récompense donc pas les comportements qui favorisent la stabilité du réseau et désavantage les clients finaux de manière disproportionnée.

La rentabilité économique des installations PV se réduit drastiquement
Les conséquences du nouveau tarif CKW sur l'amortissement des installations photovoltaïques sont particulièrement graves. La réduction de près de 4 centimes par kWh de la part de la redevance réseau liée à l'énergie réduit l'attractivité et les économies réalisées grâce à l'autoconsommation. Pour une installation PV typique dans une maison individuelle, cela entraîne un manque à gagner annuel d'environ 100 à 150 CHF. La situation est encore plus problématique dans les regroupements pour l'autoconsommation (RCP), où il est presque impossible de coordonner la consommation d'énergie simultanée de toutes les unités d'habitation (hors pompe à chaleur et e-mobilité).

Des modèles tarifaires alternatifs plus favorables à la stabilité du réseau
VESE demande donc des modèles tarifaires qui favorisent à la fois la stabilité du réseau et maintiennent l'autoconsommation à un niveau attractif pour les exploitants d'installations PV. Le tarif Vario du Groupe E et le modèle innovant TOP-40 d'Elektra Jegenstorf sont des exemples positifs qui montrent comment une gestion dynamique de la demande et des modèles d'injection flexibles peuvent être mis en œuvre efficacement. De tels modèles, selon une étude de l'AES et de l'EPFZ, pourraient réduire jusqu'à 50 % les coûts postulés d'extension du réseau.

Les économies d'énergie perdent en importance

VESE critique le fait que le nouveau modèle tarifaire de CKW pénalise de fait l'utilisation économe de l'électricité. L'introduction d'une taxe de base fixe et d'un tarif de réseau lié à la puissance diminue considérablement la valeur de l'électricité économisée. Alors que jusqu'à présent, les économies d'électricité - pratiquement la production de « négawatts » - étaient récompensées par des taxes de réseau évitées, cette économie est désormais réduite d'environ 4 centimes par kilowattheure économisé.

A une époque où la loi sur l'électricité prescrit des améliorations obligatoires de l'efficacité, il est contre-productif que le comportement volontaire des consommateurs visant à économiser l'électricité soit moins récompensé. En effet, les clients finaux, qui ne disposent pas de possibilités de commande automatisées comme les pompes à chaleur ou les stations de recharge, se réfèrent plutôt à la consommation d'énergie globale qu'aux pics de puissance isolés.

Appel à réviser le modèle tarifaire de CKW

VESE demande instamment à CKW de revoir son modèle tarifaire et de s'orienter vers des approches éprouvées et utiles pour le réseau, qui profitent aussi bien aux clients finaux qu'aux exploitants d'installations photovoltaïques. C'est la seule manière de soutenir et de faire avancer de manière judicieuse le tournant énergétique en Suisse.

Renseignements:

Walter Sachs, président VESE, walter.sachs@vese.ch, Tel. 076 528 09 36

Lucia Grüter, membre du comité VESE, lucia.grueter@vese.ch, Tel. 079 390 08 91

À propos de l'association des producteurs d'énergie indépendants VESE

VESE, le groupe spécialisé de la Société suisse pour l'énergie solaire SSES, est l'association des producteurs d'énergie indépendants et représente les intérêts des exploitants d'installations de production d'électricité renouvelable sans réseau de distribution propre. VESE s'engage pour un tournant énergétique avec le plus grand nombre possible d'installations en mains citoyennes.